

DÉPARTEMENT

Jura

ARRONDISSEMENT

LONS LE SAUNIER

Effectif légal du conseil
municipal

7

COMMUNE :

ONOZ

Communes de
moins
de 1000
habitants

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L.2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-1 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints. Est également adressée au préfet dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral (art. R. 2121-2 du CGCT)

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	M.	RASSAU Jean-Noël	13/10/1961	15/03/2020	42
1 ^e Adjoint	M.	MERCIER Tristan	03/11/1993	15/03/2020	33
2 ^e Adjointe	Mme	LANAUD Véronique	25/04/1968	15/03/2020	41
1 ^e Conseillère	Mme	MOREY-BOUILLOUX Noëlie	07/12/1991	15/03/2020	49
2 ^e Conseillère	Mme	JACQUEMIN Patricia	05/07/1973	15/03/2020	44
3 ^e Conseiller	M.	BESSONNAT Jean-Luc	27/12/1986	15/03/2020	39
4 ^e Conseiller	M.	ZANCHI Maxime	11/09/2000	15/03/2020	39

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,

A Onoz, le 25/05/2020